

Concepteur(trice) en communication visuelle

RNCP26797 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	323
Code(s) ROME	E1205, E1104, B1301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	07/09/2021

Certificateur(s)

PARIS COLLEGE OF ART · SIRET : 50982218500047

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 2 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ECOLE SUPERIEURE D'ETUDES CINEMATOGRAPHIQUES	32816267200039	Former
PARIS COLLEGE OF ART	50982218500047	Former et organiser l'évaluation
PYRAMYD NTCV	35199650900029	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le/la concepteur/trice en communication visuelle est chargé d'élaborer la mise en forme visuelle de messages, produits et services. Il/elle exerce son activité de création pour les compte d'une agence ou une entreprise de communication, un prestataire spécialisé, le département intégré d'un annonceur ou d'une institution, un studio d'art graphique ou est indépendant (Maison des artistes, freelance).

Selon le secteur d'activité économique, social ou culturel, la/le professionnel/le de ce secteur peut exercer en tant que :

- Directeur/trice artistique,
- Concepteur/trice graphique,
- Concepteur/trice multimédia ou infographiste,
- Concepteur/trice en illustration.

La fonction de concepteur relève d'un ensemble d'activités variées, qui vont des savoir-faire issus des arts et industries graphiques traditionnels aux nouveaux médias associés au Web, ainsi que la scénographie, ou les ateliers travaillant pour l'agencement des lieux recevant du public.

L'emploi type du/de la Concepteur/trice en communication visuelle inscrit au sein d'une équipe de créatifs, est d'assurer la conception et stratégie média, la conduite et la faisabilité d'un ou plusieurs projets de communication jusqu'à leur acceptation finale.

- Par son savoir-faire étendu et son expertise de l'ensemble de la chaîne éditoriale et numérique (de la conception à la finalisation d'un produit imprimé ou multimédia), le/la Concepteur/trice en communication visuelle assure la direction de projet dont il/elle a élaboré le concept visuel, la ligne graphique, la mise en page, les choix iconographiques et typographiques.

- Il/elle construit une offre de prestation dans le respect du cahier des charges défini avec le donneur d'ordre (client, commanditaire, annonceur) : gère l'ensemble des phases du projet selon les étapes fixées (calendrier), estime son coût global, communique et négocie, effectue des choix, suit et coordonne les intervenants internes et externes, s'engage sur des délais, amène à terme une production. Fort/e de cette expérience, il/elle participe à la réflexion stratégique de l'entreprise ou de la marque, dont il/elle assure le conseil et le suivi du développement.
 - Le travail en équipe (et en réseaux d'experts) est une ressource individuelle indispensable à l'exercice de ce métier, en agence ou studio, qui exige de nombreuses consultations avec le client et les différents prestataires (réalisateur, photographe, illustrateur, imprimeur, fabricant d'emballage, etc.).
- Un savoir-faire relationnel est également nécessaire lorsque ce métier est exercé en tant qu'indépendant, un statut qui demande une grande autonomie.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification atteste les compétences suivantes :

- Interpréter et respecter les contraintes initiales d'un cahier des charges.
- Rechercher et utiliser des sources d'information et de documentation.
- Evaluer différents médias et canaux de diffusion, leur pertinence, leur compatibilité, leur mode de production.
- Développer un concept cohérent dans sa globalité, le formaliser par une expression et des moyens créatifs appropriés.
- Identifier et définir un ensemble de contenus esthétiques et de traits stylistiques relevant des domaines de la communication visuelle, de l'audiovisuel, du spectacle et des composantes des métiers du design.
- Elaborer un message visuel en utilisant les règles de la sémiologie et de la rhétorique de l'image.
- Mettre en oeuvre différents moyens et techniques d'expression et de représentation comprenant les outils et procédures graphiques, infographiques, volumétriques et de mise en espace.
- Prendre la parole en public, argumenter un projet en s'attachant à la signification de son travail.
- En milieu professionnel, gérer un projet, adhérer au travail en équipe, faire preuve d'autonomie dans les responsabilités rencontrées.
- Elaborer un portfolio papier et numérique présentant un ensemble de réalisations achevées, faisant de celui-ci l'outil commercial du créatif.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Image imprimée :

- Agences de communication publicitaire, interactive, événementielle, institutionnelle, de packaging ;
- Ateliers et studios de création graphique, de film d'animation ;
- Entreprises de presse, de l'audiovisuel, de post-production, du multimédia et de l'Internet ;
- Services création et communication intégrés à une entreprise, un organisme.

Multimédia :

- Agences digitales et de communication interactive ;
- Entreprises de l'audiovisuel, de production de films d'animation et de post-production cinéma et TV ;
- Services multimédia des agences de communication publicitaire, événementielle, institutionnelle, presse ;
- Services internet, dont recherche et développement, intégrés à une entreprise ;
- Sociétés éditrices de produits multimédia et jeux vidéo.

Volume :

- Agences de design (produit, packaging, environnement), de scénographie ;
- Ateliers spécialisés dans l'agencement de l'espace des musées, des foires et des salons ;
- Ateliers de réalisation de décors, d'effets spéciaux, d'événements pour spectacle, publicité, mode, boutique ;
- Studios et plateaux de tournage, studios d'animation volume, de photographie ;
- Scènes de spectacles construites en extérieur.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Image imprimée :

- Directeur/trice artistique,
- Designer graphique / Graphiste,

- Infographiste arts graphiques.

Multimédia :

- Directeur/trice artistique ;
- Chef de projet multimédia / Concepteur/trice multimédia / Designer multimédia ;
- Infographiste des effets spéciaux / Designer d'animation / Concepteur/trice internet (Web designer).

Volume :

- Directeur/trice artistique ;
- Designer espace / Designer produit / Designer volume / Etalagiste ;
- Chef décorateur / Concepteur/trice scénographe / Maquettiste / Plasticien-décorateur volume.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 300 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 755
Jugés difficiles à recruter	20 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

jury mixte enseignants/es et professionnels/les, composé de 11 personnes :

- 35% pour le collège employeur + 65% pour le collège salarié,
- 75% de professionnels/les et personnalités extérieurs/es

dont le/la président/e du jury.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

jury mixte enseignants/es et professionnels/les, composé de 11 personnes : - 35% pour le collège employeur + 65% pour le collège salarié, - 75% de professionnels/les et personnalités extérieurs/es dont le/la président/e du jury.

COMPOSITION DU JURY — VAE

jury mixte enseignants/es et professionnels/les, composé de 5 personnes, , de façon à concourir à une représentation équilibrée des hommes et des femmes :

- 50% pour le collège employeur + 50% pour le collège salarié,
- 75% de professionnels/les et personnalités extérieurs/es dont le/la président/e du jury.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 849 €
-------------------------	---------

Selon la branche	6 300 € – 7 933 €
------------------	-------------------

Prise en charge	Branches concernées
7 849 €	Valeur par défaut · 205 branches
7 933 €	CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique, CPNEF de l'audiovisuel, CPNEF de la presse et des agences de presse, CPNEFP des commerces de gros
7 604 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
7 500 €	CPNEF des organismes de tourisme
6 300 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	07/09/2021
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP14113

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
contact@paris.edu
<http://www.paris.edu>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26797/>